



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les pr sentes donn e par la soussign e, directrice g n rale/secr taire-tr sori re, de la susdite Municipalit , que le conseil,   une s ance extraordinaire tenue le 11 d cembre 2024 a adopt e la r solution num ro S2024-12-198  tablissant le calendrier des s ances ordinaires du conseil pour l'ann e 2025 dont voici copie :

### CALENDRIER 2025 DES S ANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALIT  DE VAL-DES-BOIS

Les s ances se tiennent   19 h au Centre communautaire sis au 121, chemin du Pont-de-Bois   Val-des-Bois.

- 8 janvier
- 5 f vrier
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 6 ao t
- 3 septembre
- 1 octobre
- 12 novembre
- 3 d cembre
- 10 d cembre (Budget 2026)

QU'un avis public du contenu du pr sent calendrier soit publi e par la directrice g n rale conform ment   la loi qui r git la Municipalit .

Adopt e   l'unanimit .

**DONN **   Val-des-Bois, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de d cembre 2024.

Anik Morin  
Directrice g n rale et greffi re-tr sori re

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS**

Je soussignée, secrétaire-trésorière domiciliée à Val-des-Bois, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant une copie au bureau municipal et une copie sur le site [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca) , le 19 décembre 2024, entre 9 h et 16 h.

Anik Morin  
Directrice générale et greffière-trésorière